



NOTE A LA C.S.E.F.

**Objet : Demande de Crédit-Adaptation de la S.R.L. CEPYA-ELECTRONICS
IBEFE de Namur (ex DR de Namur) – Activité : ACTIVITES D'ARCHITECTURE
ET D'INGENIERIE ; ACTIVITES DE CONTROLE ET ANALYSES TECHNIQUES**

1. SUIVI DU CONTRAT DE GESTION/PLAN D'ENTREPRISE

Sans objet.

2. EXPOSE DU DOSSIER

1) Renseignements généraux

Numéro d'entreprise : 0554.663.123

Référence du dossier : CA/2019/000373

Siège social : rue de l'Industrie, 116 à 5002 SAINT-SERVAIS

Siège d'exploitation concerné par la demande : rue Ernest Matagne, 32 bt 4 à 5330 ASESE

Entreprise :

- PME
- Située hors zone de développement

Activité et spécialités éventuelles : cette société est spécialisée dans la fabrication de cartes électroniques.

Informations prises en : août 2020

Effectif renseigné au payroll de la société : 3

Numéro de la commission paritaire : 209

Période de formation : du 06/12/2019 au 30/06/2021

Travailleurs concernés par la formation : - sous contrat de travail : 3
- intérimaire : /

2) Considérations qui ont amené l'entreprise à mettre en place un programme de formation

2.1. Activités de l'entreprise

La S.R.L. CEPYA-ELECTRONICS est spécialisée dans la fabrication de cartes électroniques dans différents domaines et selon les demandes des clients.

2.2. Besoins en formation

Suite aux évolutions technologiques et à la volonté de davantage maîtriser le processus de fabrication, la société a décidé de mettre au point (via une société informatique OC2i) un logiciel spécifique pour :

- la gestion des stocks ;
- la gestion de la fabrication ;
- la gestion du planning de l'atelier ;
- la gestion de la traçabilité des entrées et sorties des composants ;
- la gestion des non-conformités des fournisseurs et des clients ;
- la gestion des documents administratifs liés aux fabrications et aux commandes ;
- la gestion de la rédaction des offres.

Le programme de formation porte sur différents sujets :

- la compréhension de l'architecture IT du système informatique développé ;
- la compréhension du logiciel afin de comprendre les différentes bases de données intégrées dans ce logiciel. Cette formation doit permettre à la ligne hiérarchique de pouvoir répondre aux besoins de « reporting » ;
- la compréhension des applications développées pour que les personnes de l'atelier puissent, de façon autonome, répondre à leurs besoins (réception des articles ; stockage des articles ; planification des fabrications ; fabrication des cartes électroniques ; mise en stock des cartes électroniques ; préparation et expédition des livraisons des commandes client...).

L'objectif est d'assurer une meilleure traçabilité, de mieux calculer les coûts et la rentabilité, de disposer de statistiques plus précises et d'améliorer la gestion des stocks.

La formation du personnel reprise dans le présent dossier est dispensée par la société informatique spécialisée et par les deux gérants de la société.

2.3. Fonds sectoriel

L'entreprise n'a pas fait appel au Fonds sectoriel pour la formation reprise dans le présent dossier. Les formations étant spécifiques, elle a fait le choix du dispositif Crédit-Adaptation.

2.4. Formation continuée des travailleurs

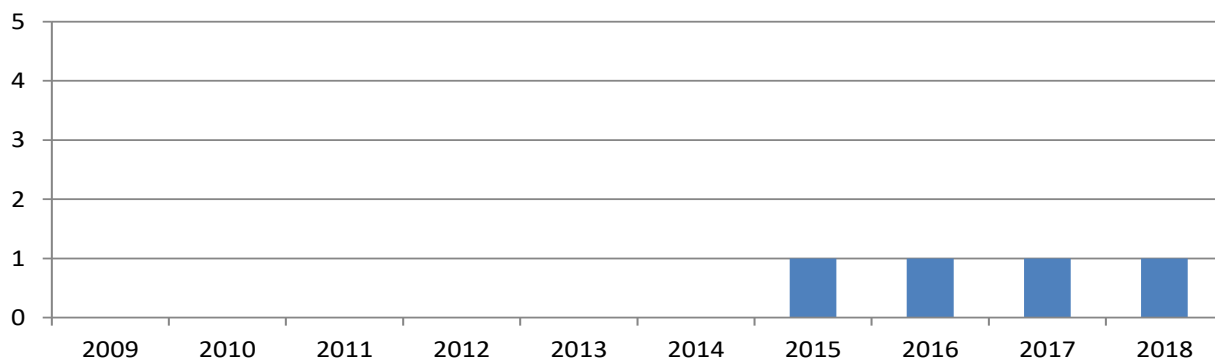
C'est la première fois que l'entreprise introduit une demande dans le cadre du Crédit-Adaptation.

Historique des dossiers des autres entreprises du groupe : néant.

2.5. Evolution de l'effectif moyen pour les années précédentes (fin d'exercice) repris dans Belfirst

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1

Effectif



PROGRAMME DE FORMATION :

Axe 2 : Investissement – Nouvelle méthode de travail

N° du module	Titre du module	Heures de formation retenues
1	<p>Formation au logiciel « Excalibur »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'architecture et les menus du logiciel, - Connaître les systèmes de codification des composants, des articles en cours et des articles finalisés, - Gérer les commandes d'articles, - Gérer la réception et le stockage des articles, - Gérer et vérifier les différentes localisations des articles, - Identifier la gamme opératoire d'un produit, - Enregistrer les produits en cours de fabrication, - Gérer le stockage des produits fabriqués, - Gérer la planification et les délais, - Utiliser le nouveau système de scanner, - Assurer la traçabilité, - Déterminer le prix de revient d'une production, - Gérer les fournisseurs, - Déterminer le tarif pour le client, - Utiliser le module pour récupérer des informations chez les fabricants et les fournisseurs. 	40h.

3) Tableaux de formation et estimation du montant de l'intervention

En vertu de l'article 27 de l'AGW, et sur base de l'analyse menée sur site, les besoins de formation sont estimés à **120** heures pour **3** personnes.

Fonction	Nombre	Module suivi	Durée (h)
COLLABORATEUR PRODUCTION	2	1	40
RESPONSABLE PRODUCTION	1	1	40
TOTAL	3		120

En application de l'article 16 du décret, une intervention forfaitaire horaire de **9 euros** par heure de formation et par travailleur pour couvrir les formations qualifiantes, spécifiques et collectives peut être octroyée à l'entreprise.